

CHARTRE ÉTHIQUE ASSOCIATIVE

2019



ASSOCIATION D'APPUI À LA PARTICIPATION, À L'INCLUSION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Accompagnement social et Fluidité des parcours

Accès aux droits et Citoyenneté

- **Indépendance** et coopération
- Neutralité et transparence
- **Excellence** et performance
- Recherche et innovation
- **Anticipation** et adaptabilité

- **Humanisme** et empathie
- Développement et éco-responsabilité
- **Inclusion** et diversité
- Solidarité et cohésion sociale
- **Démocratie** et participation

- **Questionnement** et respect
- Humilité et bienveillance
- **Engagement** et mobilité
- Autonomie et responsabilité
- **Exemplarité** et travail d'équipe

- **Investissement** et disponibilité
- Loyauté et discrétion
- **Probité** et impartialité
- Adhésion et collaboration
- **Désintéressement** et motivation



Environnement
et Société

Association

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

- Capacité et pouvoir d'agir.
- Information et citoyenneté.
- Accompagnement et parcours.
- Accueil collectif et singularité des besoins.
- Liens d'appartenance et aide à la séparation.

Bénévoles

Professionnels

Préambule	4
Primauté des personnes accompagnées	5
Ancrage environnemental et sociétal	6
L'association s'engage	7
Les professionnels s'engagent	8
Les bénévoles s'engagent	9

PRÉAMBULE



4

Adoptée lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2019 la présente Charte est élaborée conformément aux statuts de l'Association, ayant pour objet de favoriser l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté.

Celle-ci s'inscrit dans le strict respect des dispositions législatives et réglementaires, recommandations de bonnes pratiques professionnelles (et autres engagements sociaux, sociétaux et environnementaux dont l'AAPISE se veut garante et qui incombent à chacun en qualité de citoyen engagé.

Sans aucune prétention d'exhaustivité, les valeurs fondamentales et principes éthiques édictés dans cette Charte constituent un référentiel destiné à guider l'action quotidienne des intervenants et à promouvoir le développement constant d'une pratique bien traitante et non discriminatoire à l'égard des publics accompagnés et de leur entourage familial. Celle-ci donnera lieu à des déclinaisons opérationnelles, par fonctionnalité, couvrant toutes les actions menées par l'AAPISE ou en son nom. Elle devra être portée à la connaissance et acceptée par toute personne salariée ou bénévole qui souhaite rejoindre l'AAPISE pour l'accompagner dans sa mission.

Afin de garantir la pérennité de cette réflexion éthique au sein de l'association, une Commission associative « Ethique et Qualité » composée de bénéficiaires, de familles, de professionnels et éventuellement de personnes qualifiées extérieures se réunit régulièrement.

Une version Facile A Lire et à Comprendre (FALC) sera élaborée en co construction avec les personnes accompagnées.

PRIMAUTE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Capacité et Pouvoir d'Agir

De par son approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, l'AAPISE s'emploie à renforcer les capacités des personnes accompagnées à choisir librement et à exercer une influence réelle sur les décisions les concernant.

Information et Citoyenneté

Soucieuse de garantir les principes d'égalité de traitement et de non discrimination, l'AAPISE veille à ce que les informations délivrées aux personnes accueillies soient adaptées et actualisées en vue de favoriser leur accès aux droits et à la citoyenneté, et ainsi faciliter leur participation à la vie publique et politique.

Accompagnement et Parcours

Afin d'éviter les ruptures d'accompagnement et favoriser la fluidité des parcours de vie, l'AAPISE s'engage dans un ajustement permanent de son offre de service, en privilégiant les dispositifs de droit commun et le maintien de la personne au sein de son environnement habituel.

Accueil Collectif et Singularité des besoins

Au travers de la pluralité de ses approches individuelles et collectives, l'AAPISE s'engage à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et privilégier l'espace du singulier en adaptant son offre à l'évolution des besoins.

Liens d'Appartenance et Aide à la Séparation

Dans le respect des souhaits de la personne, l'AAPISE veille à respecter le maintien des liens familiaux et le droit à une vie familiale, tout en favorisant et en accompagnant le processus d'émancipation à l'oeuvre chez chaque individu.



ANCRAGE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Humanisme et Empathie

La personne est la finalité par laquelle se réinvente constamment l'action de l'AAPISE. La protection et la promotion de la personne et son bien-être demeurent l'horizon indépassable du projet de l'Association.

L'AAPISE s'engage à mettre en œuvre les politiques publiques, selon une approche fondée sur les droits de l'homme opposables en toutes circonstances indépendamment des conditions sociales, de santé ou de handicaps des personnes auxquelles ces droits se rattachent.

6

Développement et éco-responsabilité

L'AAPISE privilégie un système socio-économique respectueux de l'Être Humain et de la Nature, pour les générations présentes et à venir. Pour cela, elle associe et cherche à articuler un projet social et un projet économique cohérent.

Inclusion et Diversité

L'AAPISE favorise par sa volonté et son action une conception expérientielle de la citoyenneté, veillant continuellement à adapter l'environnement dans lequel elle évolue aux besoins particuliers de la personne.

Cette approche inclusive, fondée sur le développement d'attitudes collaboratives en interne comme en externe, permet d'ajuster les pratiques à la diversité et transversalité des publics accueillis.

Solidarité et Cohésion sociale

L'AAPISE a le désir d'étendre sa raison d'être au service d'une société plus juste et plus solidaire facilitant le « Vivre ensemble ».

Démocratie et Participation

Les valeurs démocratiques et l'affirmation d'une nécessaire participation à la vie sociale sont au cœur des processus de l'AAPISE. Chacun peut s'exprimer librement et équitablement. L'AAPISE associe les personnes aux décisions qui les concernent et les implique dans la co-construction des politiques publiques.



L'ASSOCIATION S'ENGAGE...

Indépendance et Coopération

L'AAPISE veille à s'affranchir de tout pouvoir, de toute influence et de toute ingérence dans ses actions, tout en développant ses activités en relation avec un ensemble de parties prenantes (autorités de contrôle et de tarification, partenaires des secteurs sanitaires et sociaux, personnels salariés de l'association, personnes accompagnées, familles et proches aidants, etc. Dans le cadre de sa gouvernance associative, L'AAPISE s'engage donc à respecter et à préserver, dans ses activités et décisions, un équilibre entre ses propres intérêts et ceux desdites parties prenantes. Elle mène dans ce but un dialogue ouvert et de bonne foi avec elles.

Neutralité et Transparence

L'AAPISE est apolitique et non confessionnelle, son action est impartiale et l'offre proposée est déterminée par les seuls besoins des publics accompagnés. L'Association s'engage à communiquer une information globale, claire et cohérente sur l'ensemble de ses activités.

Excellence et Performance

L'AAPISE entreprend, en toute circonstance, les actions nécessaires à la réalisation de sa mission associative dans une volonté d'excellence. Le développement de la bienveillance, le sens du détail, l'exigence de prévention des risques constituent les fondements de notre démarche qualité.

Conjointement, sa culture de la performance repose sur le développement des compétences professionnelles et l'affirmation de l'autonomie et de la responsabilité de l'ensemble des co-acteurs impliqués.

Recherche et Innovation

Notre pérennité est liée à l'évolution de nos compétences humaines et techniques en créant des services répondant au plus près, aux attentes des personnes accompagnées. L'engagement de L'AAPISE en matière d'innovation sociale permet une adaptation constante de l'offre de service en adéquation aux besoins émergents du territoire et des populations concernées.

Anticipation et Adaptabilité

Cette quête d'excellence l'amène à reconsidérer régulièrement son organisation et ses modes de fonctionnement, à anticiper les évolutions nécessaires pour les adapter aux besoins évolutifs des populations accompagnées.



LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT...

Questionnement et Respect

Les professionnels inscrivent leur action dans une démarche réflexive et s'engagent à développer au quotidien un questionnement éthique et déontologique, dans le but de mettre en place des pratiques professionnelles ajustées aux besoins évolutifs des personnes vulnérables qu'ils accompagnent. Ils fondent leurs interventions dans le respect de la dignité et des règles de confidentialité et veillent à approfondir et actualiser leurs connaissances par le biais de la formation professionnelle.

Humilité et Bienveillance

En toutes circonstances, les professionnels doivent faire preuve de disponibilité, d'écoute, de compréhension et d'empathie envers les personnes accueillies. Ceux-ci doivent adopter une bienveillance à leur égard et s'interdire tout abus de position dominante et autres jugements de valeur.

Engagement et Mobilité

Afin de mener à bien leurs missions, les salariés doivent être animés d'un véritable engagement professionnel au service des personnes accompagnées. En fonction des besoins repérés et du projet professionnel de chaque salarié, des mobilités peuvent être envisagées au sein des structures de l'AAPISE.

Autonomie et Responsabilité

Les professionnels de l'AAPISE s'engagent à prendre toute initiative nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement et à agir en responsabilité pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

Exemplarité et travail d'équipe

Dans sa quête d'excellence, l'AAPISE vise à une exemplarité des pratiques managériales, d'accompagnement et autres fonctions supports. L'Association s'appuie sur l'existence de valeurs communes pour favoriser la cohésion d'équipe et mettre en place un processus d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux personnes accompagnées et à leurs familles/proches aidants.



LES BENEVOLES S'ENGAGENT...

Investissement et Disponibilité

Les bénévoles de l'AAPISE disposant d'un pouvoir statutaire ou d'un mandat spécifique doivent faire preuve d'un niveau d'investissement et de disponibilité conforme aux engagements pour lesquels ils ont été élus ou nommés.

Loyauté et Discrétion

Quelles que soient les responsabilités occupées, les bénévoles s'engagent à faire preuve de loyauté envers l'association et à observer un devoir de discrétion, tant à l'égard de la personne accueillie que de l'établissement. Le bénévole ne peut, en aucun cas, dévoiler des informations personnelles, opérationnelles ou stratégiques qu'il aurait acquises dans l'exercice de sa mission. Le devoir de discrétion doit être compris comme un principe important et central de l'éthique du bénévole.

Probité et Impartialité

Tout intervenant bénévole s'oblige à ne pas porter de jugements et à ne pas faire état de ses convictions philosophiques, religieuses ou politiques vis-à-vis des personnes accompagnées, leurs familles, le personnel ou autres bénévoles. Celui-ci doit faire preuve de probité et de moralité en toutes circonstances et intervenir dans le strict respect des lois et règlements. Tout au long de son action, il porte une vigilance particulière à la bienveillance des personnes accueillies.

Adhésion et collaboration

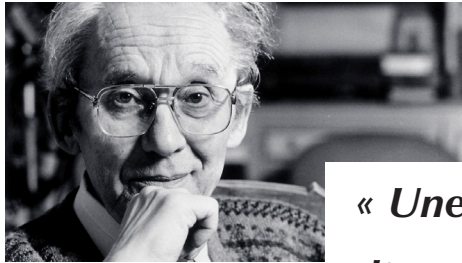
De par son attitude générale, le bénévole témoigne de son adhésion aux valeurs de l'AAPISE. Il contribue à la valorisation de l'image de l'association et oeuvre en cohésion avec les orientations associatives.

Désintéressement et Motivation

Les bénévoles interviennent d'une manière totalement désintéressée sur le plan pécuniaire, et s'engagent à exercer l'ensemble de leurs activités à titre gratuit. Le plaisir d'agir pour un projet commun, l'autonomie et l'amélioration des conditions de vie de la personne sont source d'épanouissement et de promotion personnelle pour le bénévole.



CHARTE ETHIQUE AAPISE



*« Une éthique perçue comme la visée
d'une vie bonne, avec et pour les autres,
dans des institutions justes ».*

Paul RICŒUR

La maltraitance additionne souvent, dans une même manifestation, plusieurs phénomènes ayant des ressorts différents (malveillance et ignorance, agression et consentement, effet de structure et méchanceté personnelle...) qui exigent par conséquent d'en « démonter les ressorts » avant d'envisager les bonnes réponses.

« Lutte contre la maltraitance : les préconisations du rapport Piveteau Casagrande » in TSA 25/01/2019.

A cette fin, L'AAPISE prépare la rédaction d'un Code de conduites éthiques et déontologiques, qui comprendra les principes humanistes d'ouverture, de laïcité, d'indépendance et de neutralité.

TRANSMETTRE

des savoir-être
et des savoir-faire.

DONNER ACCÈS

aux informations,
aux dispositifs,
aux experts.

**APPRENDRE
PAR LE FAIRE**

capitaliser
sur les erreurs
et les réussites.

**MIXER
DIFFÉRENTES
APPROCHES**

individuelle,
collective,
à distance.

**METTRE
EN RÉSEAU**

**CONSTRUIRE
AVEC LES ACQUIS**

et les compétences
des personnes.



**UNE PERSONNE
=
UN PARCOURS**

